

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

Rapport d'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Budget assainissement

ARTS &
LETTRES

ENVIRONNEMENT

TOURISME

TERRITOIRE

HABITAT

SÉCURITÉ &
PRÉVENTION

ACTION
SOCIALE

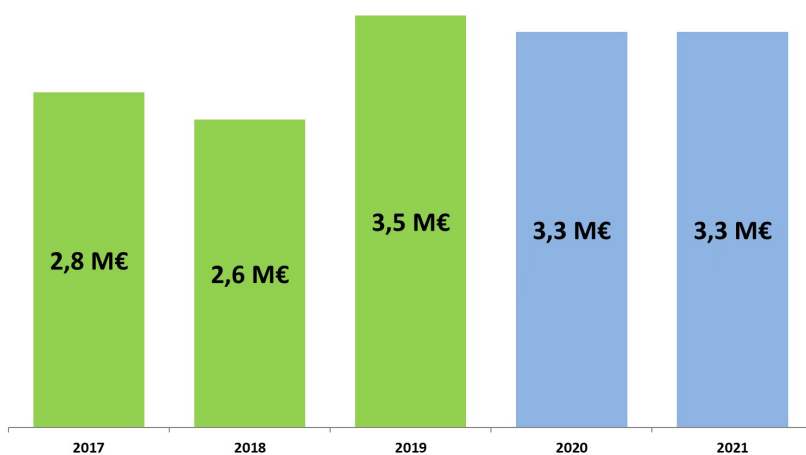


La communauté d'agglomération a initié en 2007 un programme pluriannuel d'investissement conséquent afin de réhabiliter ses réseaux ou de développer la mise en séparatif des réseaux unitaires d'assainissement. Si le PPI est inchangé dans son autorisation de programme, certains ajustements ont été réalisés en termes de crédits de paiement.

1. LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

1.1. LA SURTAXE ASSAINISSEMENT

Produit retraité de la surtaxe (HT)



Fin 2019, le conseil communautaire a voté pour la septième année consécutive la stabilité du taux de la surtaxe assainissement pour 2020, alors même que le PPI reste ambitieux.

Les premières perspectives budgétaires reposent sur une évolution moyenne de ces dernières années, à savoir un produit moyen de 3,3 M€.

Cette estimation semble prudente.

1.2. LA TAXE DE RACCORDEMENT

La taxe de raccordement est la deuxième ressource du budget assainissement. Au regard de la difficulté à estimer un produit qui est dû par les redevables lors du raccordement au réseau d'assainissement et lors du dépôt du permis de construire, il est proposé de valoriser au budget primitif 2020 un volume de 800 k€.

Il faudra toutefois inscrire une enveloppe au titre des annulations de permis des années antérieures (150 k€)

1.3. LA REPRISE DU RESULTAT DES BUDGETS ASSAINISSEMENT DES COMMUNES ADHERENTES

La commune de Bussy Saint Georges n'a toujours pas transféré à la Communauté d'Agglomération le résultat de son ancien budget annexe de l'assainissement. En application de la délibération 2014-007 du 10 février 2014, le conseil communautaire s'est prononcé sur le transfert du résultat de clôture du budget assainissement de la commune de Bussy Saint Georges au 31 décembre 2013.

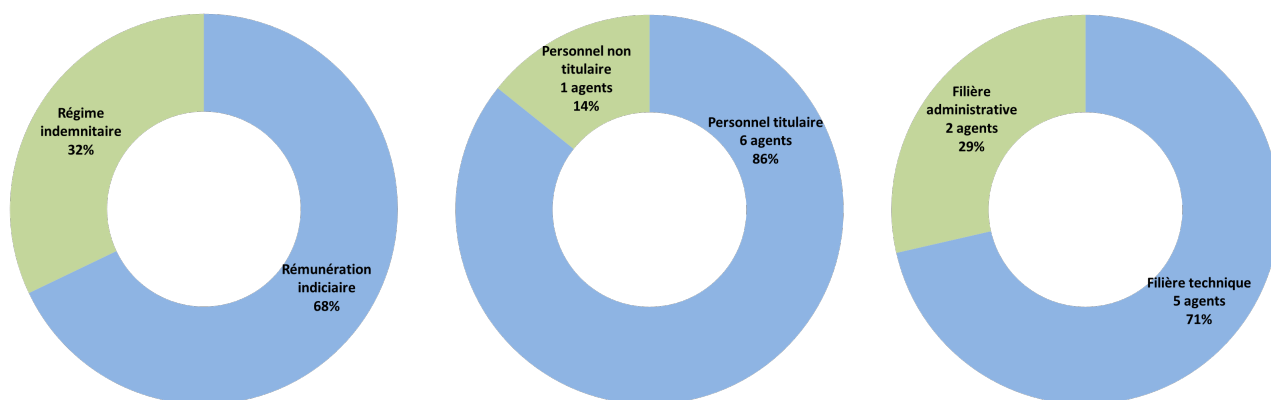
Ce résultat est excédentaire de 1 303,0 k€ en fonctionnement et déficitaire de 133,4 k€ en investissement, soit un résultat global 2013 de 1 169,6 k€.

La communauté d'agglomération a fait appel de la décision du tribunal administratif. Il est ainsi proposé d'inscrire de nouveau ces écritures sur le budget 2020.

2. LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2.1. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les trois graphiques suivants illustrent le poids de différents éléments dans la masse salariale en se basant sur les hypothèses de la construction budgétaire 2019.



Les tableaux ci-dessous permettent une lecture complémentaire avec une rétrospective depuis 2018. Il en ressort essentiellement une stabilité des effectifs et un poids globalement constant du régime indemnitaire par rapport à la rémunération indiciaire. Le budget assainissement ne mentionne ni heures supplémentaires, ni avantage en nature (hors ticket restaurant). Le temps de travail applicable par défaut sur la collectivité est de 35 heures.

	CA 2018		Pré CA 2019		DOB 2020	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Rémunération indiciaire	177 k€	51%	174 k€	50%	180 k€	50%
Régime indemnitaire	80 k€	23%	84 k€	24%	85 k€	24%
Charges	92 k€	26%	92 k€	0%	95 k€	0%
Total Masse Salariale	348 k€	100%	350 k€	74%	360 k€	74%

	2018		2019		2020	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Personnel titulaire	6	86%	6	86%	6 agents	86%
Personnel non titulaire	1	14%	1	14%	1 agents	14%
Nombre agents	7	100%	7	100%	7 agents	100%

	2018		2019		2020	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Filière technique	5	71%	5	71%	5 agents	71%
Filière administrative	2	29%	2	29%	2 agents	29%
Nombre agents	7	100%	7	100%	7 agents	100%

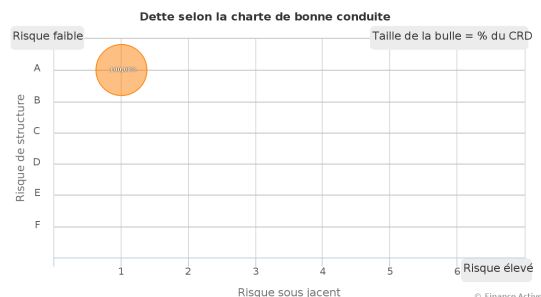
2.2. LA CHARGE DE LA DETTE

La communauté d'agglomération a développé un important partenariat avec l'agence de l'eau en terme de subventions ou de prêt à taux zéro. Ce partenariat a permis de limiter le recours à l'emprunt à 1,7 M€, bénéficiant de taux préférentiels (taux de fixe de 0,65%).

Les orientations budgétaires 2020 reposent sur une croissance de la charge des intérêts d'emprunt.

En appliquant les critères de la charte Gissler, 100% de notre dette est saine avec un risque estimé le plus faible possible tant sur la structure que sur le sous-jacent.

Capital restant dû	14 458 971 €
Taux moyen (Ex/Ex Annuel)	1,07%
Durée de vie résiduelle	14 ans
Durée de vie moyenne	7 ans et 8 mois
Nombre de lignes	75



Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	8 759 882 €	60,58%	1,60%
Variable	5 265 756 €	36,42%	0,16%
Livret A	433 333 €	3,00%	1,50%
Ensemble des risques	14 458 971 €	100,00%	1,07%

Le besoin de financement évolue pour connaître un pic en 2020 en application du programme pluriannuel d'investissement :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nouveaux emprunts AESN (a)	321 k€	363 k€	484 k€	250 k€	250 k€	250 k€
Nouveaux emprunts bancaires (b)	1 500 k€	2 700 k€	1 700 k€	0 k€	1 380 k€	1 430 k€
Remboursements (c)	888 k€	1 016 k€	1 184 k€	1 255 k€	1 236 k€	1 266 k€
Besoin de financement (a+b-c)	933 k€	2 047 k€	1 000 k€	-1 005 k€	394 k€	414 k€

2.3. LES AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les autres charges du budget assainissement sont notamment les charges à caractère général et les versements des subventions AESN relatives à la mise en conformité des réseaux aux habitants.

L'exercice 2019 se verra toutefois marqué par des apurements de charges et de produits, globalement équilibrés. C'est une demande de la Trésorerie afin d'améliorer la qualité des comptes, en nettoyant des comptes non régularisés (notamment des écritures de TVA de 2004 et 2005).

2.4. L'EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DRF	1 201 k€	963 k€	1 303 k€	1 027 k€	1 083 k€	1 139 k€
% d'évolution		-19,8%	35,2%	-21,1%	5,4%	5,2%

Les perspectives budgétaires encadrent fortement les dépenses réelles de fonctionnement.

La progression de crédits de 2020 s'explique par l'apurement de comptes à la demande de la Trésorerie.

3. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion affichent une épargne correcte, grâce à une diminution des charges de fonctionnement, à une dynamique de la surtaxe ainsi qu'à sa gestion active de la dette (la dette à taux 0 de l'agence de l'eau ne fait appel qu'à du remboursement du capital).

	2017	2018	2019	2020	2021
+ Produits de gestion courante *	3 468 k€	3 852 k€	3 411 k€	4 765 k€	3 696 k€
- Charges de gestion courante *	788 k€	1 077 k€	879 k€	1 341 k€	850 k€
= Épargne de gestion	2 680 k€	2 775 k€	2 531 k€	3 424 k€	2 846 k€
- Charges financières	171 k€	176 k€	186 k€	230 k€	210 k€
= Épargne brute	2 508 k€	2 599 k€	2 345 k€	3 194 k€	2 636 k€
- Remboursement capital dette	900 k€	1 085 k€	1 250 k€	1 300 k€	1 300 k€
= Épargne nette	1 608 k€	1 514 k€	1 095 k€	1 894 k€	1 336 k€

* Les produits sont retraités des reprises de résultat de fonctionnement suite à l'intégration de communes.

4. LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Les crédits d'investissement sont la traduction opérationnelle du plan pluriannuel d'investissement qui repose sur l'autorisation de programme lié au PPI 2015-2021.

	AP	< CP 2018	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
TOTAL DEPENSES ACTUELLES	32,9 M€	12,8 M€	5,7 M€	5,6 M€	3,1 M€	5,6 M€
TOTAL DEPENSES PROPOSEES	32,9 M€	12,8 M€	5,7 M€	5,5 M€	4,2 M€	4,6 M€
RECETTES (SUBV, FCTVA, AUTOFIN)	32,9 M€	12,8 M€	5,7 M€	5,5 M€	4,2 M€	4,6 M€

Le PPI indique notamment des travaux à Pomponne (rues des chênes, des Pierres, Beauséjour...) et Carnetin.

La communauté d'agglomération a développé un important partenariat avec l'agence de l'eau Seine Normandie avec 850 k€ de subventions qui ont déjà été notifiées et qui seront inscrites au budget 2020. Le Conseil Départemental apporte également un soutien financier.

Au regard de ces opérations d'investissement, les hypothèses d'atterrissage budgétaire 2020 indique un besoin de financement bancaire de 0,6 M€ (dont prêt agence de l'eau). Nous allons ainsi désendetter le budget assainissement.